

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 11 décembre 2014, le comité syndical n'a pas réuni le quorum.

Une deuxième convocation en date du 12 décembre 2014 a été envoyée. Le Comité syndical s'est réuni le jeudi 18 décembre 2014 à 14 heures 30.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est réuni en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte

Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD

Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD

Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Etaient absents excusés :

Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale

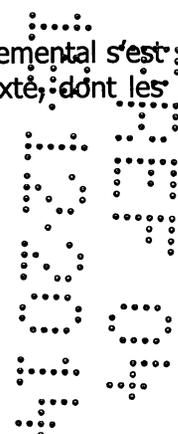
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale

Monsieur René MASSETTE, Conseiller général

Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA



Délibération n° D-2014-25 (18/12/2014)

OBJET : Adaptation du tableau des cadres d'emplois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2014 ;

Vu l'avis du Comité technique paritaire du centre de gestion du 16 octobre 2014 ;

Vu l'avis du Comité technique du Conservatoire réuni le 11 décembre 2014 ;

Exposé des motifs –

Six postes sont vacants au tableau des cadres d'emplois :

- 2 postes de Professeur Enseignement Artistique hors classe à 16h
- 1 poste de Professeur Enseignement Artistique classe normale à 16h discipline violon
- 1 poste Assistant Enseignement Artistique principal 1^{ère} classe en chant choral à 20h
- 1 poste Assistant Enseignement Artistique principal 1^{ère} classe en musique actuelle à 15h
- 1 poste d'agent d'accueil hors filières à 28 heures

Il est proposé de supprimer ces 6 postes à compter du 18 décembre 2014.

Il est proposé de transformer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2015 de la façon suivante :

- création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 32 heures
- suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 28 heures

Après en avoir délibéré,

DECIDE

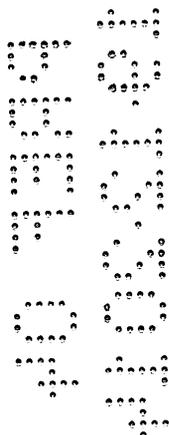
d'approuver la suppression à compter du 15 décembre 2014 des postes ci-dessous énumérés du tableau des cadres d'emplois :

- 2 postes de Professeur Enseignement Artistique hors classe à 16 h
- 1 poste de Professeur Enseignement Artistique classe normale 16h discipline violon
- 1 poste Assistant Enseignement Artistique principal 1^{ère} classe en chant choral à 20 h
- 1 poste Assistant Enseignement Artistique principal 1^{ère} classe en musique actuelle à 15 h
- 1 poste d'agent d'accueil hors filières à 28 heures

d'approuver la transformation d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} janvier 2015 de la manière suivante :

- création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 32 h
- suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 28 h

d'autoriser le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.



Fait et délibéré à Digne les Bains, le 18 décembre 2014.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Félix MOROSO', written over a horizontal line.